"Circulez, il n'y a rien à voir" à propos des ryonnements artificiels. (31 Janvier 2013) Les vraies raisons d'un déni de démocratie...

Ils ont commencé par torpiller le projet en commission des affaires économiques. Ils ont passé par pertes et profits les articles protecteurs de la vie. Les pertes pour les humains, les profits pour les industriels. C'était le 23 janvier.

Le 31 janvier, ils ont décidé que le débat était clos. Les députés socialistes ont voté une motion de renvoi en commission des affaires économiques. Ce qui signifie un abandon, EELV ne disposant que d'une occasion par an pour déposer des propositions de loi.

Il faut s'arrêter un instant sur quelques arguments du PS qui en disent long.

Concernant les personnes électro-hypersensibles, tout d'abord. Aucune reconnaissance de leur handicap environnemental. Ce qui veut dire, entre autres : aucune aide sociale, une précarité extrême, une assimilation à des malades psycho-somatiques, un drame humain ignoré.

Les socialistes s'en remettent aux conclusions d'une pseudo-étude menée par l'hôpital Cochin. Ce dispositif ne prévoit aucun énoncer médiatiqueement ce qui s'est passé, je viens de rencotnrer à l'instnat un journaliste local très intezresser, il viendra dans mon cabine td ekine fortment pollué m'interviewéexamen biologique ou neurologique, aucun encephaloscan. Il se contente d'orienter les malades vers des soins psychologiques ! C'est à peine croyable et pourtant, c'est la pure vérité. La meilleure façon de ne pas trouver quelque chose est encore de ne pas le chercher.

Les résultats de cette étude bidon, connus d'avance, sont censés intervenir en 2016.

Que prévoit-on, d'ici là pour protéger les personnes atteintes, qui doivent impérativement s'éloigner des sources de champs électromagnétiques artificiels, sous peine de voir leur état se dégrader ? Rien. Pire, on va continuer l'amplifier les pollutions électromagnétiques.

Donc, pas de zones blanches en vue pour les EHS. Il faut couvrir le territoire, vous comprenez, même quelques dizaines d'hectares préservés par région c'est encore trop. Et rendez-vous compte, « l'isolement social inacceptable » qui résulterait de la vie en zone blanche. Là, on touche le fond.

Ce que les EHS vivent aujourd'hui de détresse, de solitude extrême, de douleurs à vouloir en finir de la vie, ces députés en ont-ils seulement la moindre idée ?

Comment peuvent-ils encore parler d'égalité des citoyens quand on doit vivre dans une cage en tissu blindé pour ne pas mourir, quand on ne peut plus prendre le train, aller au cinéma, faire ses courses... sans être durement affecté, quand on doit quitter son travail, son lieu de vie, sa famille, ses amis, pour chercher un lieu protégé dans un repli de montagne, dans une forêt loin de tout, dans une grotte ?

Comment fait-on pour vivre sans revenu parce que ce handicap est exclu du système de santé, parce qu'on ne peut plus se rendre dans un centre administratif saturé d'ondes pour solliciter une aide sociale ?

Comment vivre encore quand on ne peut plus se rendre dans un hôpital chargé en électrosmog, quand les espaces de survie se réduisent de jour en jour, quand sa propre vie devient un véritable enfer ?

Silence, il faut couvrir le territoire. Point final.

Le texte de loi prévoyait l'interdiction du wifi dans les crèches et la préférence au filaire dans les écoles.

Affolement au PS : L'école numérique à tout prix ! On pourrait débattre longuement de cette hypnose béate devant les écrans à l'école. Mais de quoi est-il question ici ? Nullement de remettre en cause l'informatique scolaire, mais de remplacer les ondes wifi par des câbles. Le PS mélange tout et dit n'importe quoi. Ainsi : « on ne peut sous-estimer le surcoût auxquelles seraient confrontées les collectivités locales si elles étaient tenues d'installer des connexions filaires dans l'ensemble des établissements dont elles ont la charge. » Au moins, les choses sont claires. A dégueuler, vraiment.

la réalisation d'études d'impacts avant le déploiement de la technologie LTE/4G et toute nouvelle application émettant des rayonnements électromagnétiques.

On pensait avoir touché le fond. Eh bien non. Figurez-vous que la ministre des lobbies, Fleur

Pellerin, nous met en garde contre les « peurs irrationnelles » vis-à vis des ondes pulsées. Elle nous assure que leur « dangerosité n'est pas scientifiquement étayée ».
Qui est irrationnel ? Ceux qui prétendent étudier l'électro-sensibilité sans aucun examen biologique et neurologique ? Ceux qui refusent d'effectuer des études scientifiques pour s'assurer qu'une nouvelle technologie est sans danger ? Ceux qui ignorent délibérément les centaines d'études scientifiques indépendantes qui prouvent les effets nocifs des rayonnements électromagnétiques artificiels ?
La diminution des seuils légaux de rayonnements, l'encadrement plus strict des implantations d'antennes-relais…

Les choses progressent.
Après cet espoir déçu, le pire serait de renoncer. Plus que jamais, il nous faut continuer. Notre cause à défendre est celle de la vie, de toutes les vies. Qu'y a-t-il de plus essentiel ?
En somme, essayer de faire sur nos territoires ce que la loi avortée ne fera pas :
- Rassembler nos forces associatives et locales pour que se crée une zone blanche dans la région.
- Recenser (discrètement !) des lieux-refuges sur nos territoires, des endroits peu ou très peu couverts par le réseau.
- Créer des collectifs de parents d'élèves pour demander que le wifi soit remplacé par du filaire dans les crèches et les écoles qui seraient équipées en technologies sans fil.
- Demander aux lieux publics d'être sans wifi et sans portables, à commencer par les biocoop.
- Créer des réseaux informels pérennisant des liens avec des personnes Ehs et non-Ehs, des échanges de remèdes de secours, de trucs et d'astuces, d'informations, de contacts avec des médecins et des thérapeutes...
- Mutualiser nos équipements de mesures, nos expériences.
- Rencontrer des élus.
- Alerter, réveiller, dénoncer…

Frédéric W.